

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 23/07/2021 Date de révision: 30/10/2020 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML
UFI : P89V-JGVJ-HHMN-F7SS
Code du produit : 210109250
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Matériau de rembourrage

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Glue-U Adhesives B.V.
Droogdokkeneiland 8
5026 SR Tilburg - Nederland
T 013 - 545 3118
sales@glue-u.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500	Numéro gratuit avec accès 24/24 et 7/7. Des experts répondent à toutes les questions urgentes sur des produits dangereux en français ou en allemand
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145	(de l'étranger : +41 44 251 51 51) Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases supplémentaires : Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés : Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Aucune donnée disponible

3.2. Mélanges

Remarques : Nature chimique: polymère de silicone réticulant par addition

Remarques : Ce produit ne contient pas de composants dangereux

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau, éliminer les résidus de produit avec un chiffon ou un morceau de papier. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse. Si les troubles continuent, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste et / ou symptômes, consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Aucune caractéristique et aucun effet caractéristiques connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. poudre sèche. mousse anti-alcool.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Reactivité en cas d'incendie : Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxyde de silicium. Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Utiliser un appareil respiratoire autonome individuel (ARI) et un vêtement de protection étanche au gaz et résistant aux produits chimiques.
Autres informations : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau. Débarrassez-vous des résidus de combustion et de l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Procédures d'urgence : Attention : ce produit peut rendre le sol très glissant.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne laissez pas le produit pénétrer les égouts ou se mélanger aux eaux de surface ou souterraines. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Éliminer le produit conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7). Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne extraction / ventilation du lieu de travail. Les mesures habituelles de prévention des incendies. Éviter toute source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur.
Mesures d'hygiène : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas inhaler la vapeur/les aérosols. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Conditions de stockage : Protéger du gel. Protéger de l'humidité et de l'eau.
Matières incompatibles : Acides et bases.

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Lieu de stockage : Conserver dans des citernes / conteneurs conformes aux conditions de l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respectez la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML	
UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)	
	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Les graisses avec des valeurs limites sur le lieu de travail dans les préparations liquides ne provoquent pas de pollution par la poussière (exposition) sur le lieu de travail, car elles ne se présentent pas sous une forme respirable. Une exposition peut se produire sous forme d'aérosol ou lorsque la fluidité du corps gras est séchée, elle peut rester sous une forme finement divisée. Assurer une bonne extraction / ventilation du lieu de travail.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité. EN 166

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements de protection à manches longues. EN 14605

Protection des mains:

Gants de protection en caoutchouc butyle. Le temps de pénétration du matériau des gants mentionné > 480 minutes. Epaisseur du matériau : 0,5 mm. Classe 6. Les temps de passage obtenus selon la norme EN 374 partie III ne sont pas déterminés dans des conditions normales de fonctionnement. Par conséquent, une durée d'utilisation maximale de 50% du temps de rupture est recommandée. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre.

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Filtre combiné A / P (EN 141)

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Apparence	: Sirupeux.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Aucun renseignement disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Aucun renseignement disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Non applicable.
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Non applicable.
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Le produit ne s'enflamme pas tout seul.
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Non applicable.
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: 8000 mPa·s (20 °C) Methode Brookfield
Solubilité	: Eau: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Non applicable.
Pression de vapeur	: < 100 hPa (20 °C)
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Densité	: 1,08 g/cm³ (20 °C)
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Non applicable.
Taille d'une particule	: Aucune donnée disponible
Distribution granulométrique	: Aucune donnée disponible
Forme de particule	: Aucune donnée disponible
Ratio d'aspect d'une particule	: Aucune donnée disponible
État d'agrégation des particules	: Aucune donnée disponible
État d'agglomération des particules	: Aucune donnée disponible
Surface spécifique d'une particule	: Aucune donnée disponible
Empoussiérage des particules	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Vitesse relative d'évaporation (éthanol=1)	: Non applicable.
Conductivité	: Pas assez.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Acides. bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5000,000000 mg/kg. Basé sur la méthode de calcul

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg Conclusion par analogie
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Peut provoquer une irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété pH: Non applicable.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Le contact avec les yeux est probablement irritant pH: Non applicable.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Aucune réaction de sensibilisation observée
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

11.2.2. Autres informations

Autres informations	: En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons
---------------------	--

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Les informations expérimentales relatives aux propriétés écotoxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même en ce qui concerne la biodégradabilité. Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même en ce qui concerne la biodégradabilité. Peut être séparé mécaniquement dans une station d'épuration.
------------------------------	--

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	Non applicable.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible concernant la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Indications complémentaires	Aucun renseignement disponible
-----------------------------	--------------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Résultats de l'évaluation PBT	Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
-------------------------------	--

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Selon l'état actuel de nos connaissances, le produit ne contient pas de métaux lourds et de composés de la directive CE 2000/60 CE. Étant donné que le produit n'est pas soluble dans l'eau, les données écologiques telles que par ex. les valeurs de biodégradabilité, de DCO et de DBO5 ne peuvent pas être déterminées par analyse

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec:

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Voir la rubrique 6-8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code IBC : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Pas d'informations complémentaires disponibles.

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

Restrictions professionnelles : Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives (MuSchG)
Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail (JArbSchG)

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK: nwg, sans danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Cette fiche a été entièrement remaniée (modifications non signalées).

Abréviations et acronymes

CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

SHUFILL SILICONE PURPLE SHORE A30 MEDIUM (A) 250 ML

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Abréviations et acronymes	
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
FDS	Fiche de Données de Sécurité
WGK:	Classe de pollution des eaux
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)

Sources des données

: Les informations de nos fournisseurs, telles que les données de la "Base de données des substances enregistrées" de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) sont utilisées pour établir la fiche de données de sécurité. Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit. Ces données sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, ils ne garantissent pas les propriétés du produit et n'établissent pas de relation juridique contractuelle. Méthode de classification: . Propriétés physiques et chimiques: la classification est basée sur les résultats des mélanges testés. Dangers pour la santé et l'environnement: la méthode de classification des mélanges en fonction des composants du mélange (formule de somme).

Conseils de formation

: Sur la base des données de la fiche de données de sécurité et des réglementations du lieu de travail, les employés doivent être régulièrement formés à l'utilisation des produits. Les réglementations nationales relatives à la formation continue sur l'utilisation de produits dangereux pour les travailleurs doivent être respectées.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.